



FONDS DE COMMERCE ou DROIT AU BAIL A CEDER SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE

LJ : SARL AMY ET ZELIE

JUGEMENT DE LJ : 11/05/2026

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94 - Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.642-19 du Code de commerce (Liquidation Judiciaire)

FONDS DE COMMERCE ou DROIT AU BAIL : Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage

ADRESSE : 1ère Avenue, Angle 11ème rue, ZI CARROS 06510 CARROS

CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE (années) : 542.630 € (01/01/2024 au 31/12/2024)
1.107.075 € (01/01/2023 au 31/12/2023)

DELAI POUR FAIRE OFFRE JUSQU'AU : 29 juin 2026 à 11 heures, sous enveloppe fermée au Greffe du Tribunal de Commerce de Grasse, 37 av Pierre Séward, Bât A, 2^{ème} étage service procédure collective à Grasse 06130

BAIL : stockage, atelier et bureau

DUREE : Jusqu'au 30 juin 2031 (durée de neuf années, début le 1^{er} juillet 2022)

LOYER : 9.607,35 € HT (hors indexation) et Hors charges payable trimestriellement

DEPOT DE GARANTIE A RECONSTITUER : 3 mois de loyers HT et Hors charges

DESTINATION DES LOCAUX : Usage exclusif de stockage, d'atelier et de bureau, dans le cadre des activités de commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis, d'appareils d'éclairage et de transports routiers de marchandises.

SUPERFICIE : environ 450 m²

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : 29 juin 2026 à 11 heures, sous enveloppe fermée au Greffe du Tribunal de Commerce de Grasse, 37 av Pierre Sépard, Bât A, 2^{ème} étage service procédure collective à Grasse 06130

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur une fois la vente parfaite.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SARL AMY ET ZELIE

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.